

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/10/2017

Dossier complet le :

10/03/2017

N° d'enregistrement :

2017-004920

### 1. Intitulé du projet

Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'hôpital de Carcassonne

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CENTRE HOSPITALIER DE CARCASSONNE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Alain GUINAMANT

RCS / SIRET

26110002800149

Forme juridique

Etablissement d'hospitalisation

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Energie 30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installation sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250kWc

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'ombrières de parking avec couverture photovoltaïque.

Ce projet permettra d'apporter un confort d'utilisation aux usagers du parc de stationnement, abritant les véhicules des intempéries et des rayons du soleil durant les fortes chaleurs de l'été.

En accueillant en couverture une centrale photovoltaïque, il permettra au site de l'établissement hospitalier de produire environ 6GWh/an soit l'équivalent de la consommation de 2 280 foyers et 2 000 tonnes de rejet de CO<sup>2</sup> évité. Ce projet s'inscrit dans la politique générale du centre hospitalier en faveur du développement durable.

## 4.2 Objectifs du projet

Avec un double objectif, ce projet va permettre d'apporter un confort d'utilisation aux usagers du parking tout en produisant de l'énergie verte.

La surface foncière de stationnement relativement importante et imperméabilisée est actuellement parsemée de jeunes arbustes qui mettront de longues années à apporter une ombre partielle aux véhicules. L'installation d'ombrières permettra d'apporter une protection plus complète au soleil, mais aussi de la pluie.

Ce projet permettra aussi à l'établissement hospitalier de poursuivre son engagement en faveur du développement durable. La centrale photovoltaïque devrait produire environ 6GWh/an soit l'équivalent de la consommation de 2 280 foyers et 2 000 tonnes de rejet de CO<sup>2</sup> évité. Cette production photovoltaïque qui correspond à 50% de la consommation électrique du centre hospitalier, rendant l'établissement à l'équivalent d'une quasi autonomie diurne.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les parkings étant existants, le projet va s'adapter au profil de ces zones sans modifier aucune des voies. Les ombrières n'empiéteront pas sur les voies pompiers, ne couvrant que la partie de stationnement.

Le revêtement bitume étant récent, aucune réfection n'est prévue. Les passages de câbles vers les transformateurs emprunteront les fourreaux déjà positionnés lors de la construction du centre hospitalier.

Les ombrières en profil métalliques seront fixées au sol via des fondations. Le projet étant situé en zone archéologique sans prescription, une attention particulière sera opérée durant les affouillements. Les poteaux et postes de transformation seront réalisés dans une couleur identique aux façades des bâtiments pour une meilleure intégration paysagère.

En liaison avec la DDTM, les arbustes ayant une fonction d'ombrage sur le parking et remplacés par les ombrières seront déplacés sur des places de stationnement non équipées ou vers des délaissés fonciers.

Un éclairage LED à la norme ERP sera mise en place sous les ombrières dans un souci d'optimisation de la consommation électrique.

Enfin ces travaux se dérouleront en plusieurs tranches afin de garantir le nombre de places de stationnement suffisant au bon fonctionnement de l'hôpital.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La maintenance et l'exploitation des ombrières photovoltaïques seront confiées à un opérateur extérieur. Elles se limiteront à quelques journées annuelles au conséquences infimes au rapport du trafic véhicules du centre hospitalier.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de Permis de construire  
Porté à connaissance au titre de la Loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Largeur maximal :	390 m
Longueur maximale :	355 m
Hauteur maximale :	5,7 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelles :  
LZ 0023 MN 0002 MN 0017 MN 0018  
MN 0012 MN 0023 MN 0025 MN 0026

1060 CHEMIN DE LA MADELEINE  
11000 Carcassonne

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 39' 48" 53 Lat. 4 3° 22' 07" 79

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

Le permis de construire du nouvel hôpital (PC1106910R0151) a été accordé le 29/11/2010 en outre sur la base des avis favorables du 23/10/2010 de la DREAL-Aude et 30/9/2010 de la DREAL-LR-Service Biodiversité Eau Paysage.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux zones ZNIEFF 1 se situent à 6km du projet Id.910030416 : Plaine de l'Aude à Carcassonne Id.910030459 : Coteaux marneux de la Métairie Neuve Deux zones ZNIEFF 2 se situent à 3 et 4km du projet Id.910030626 : Zone Agricole du Nord Carcassonnais Id.910011702 : Massif d'Alaric
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Commune de CARCASSONNE Approuvé par Arrêté préfectoral n° 2014086-0009 en date du 7 mai 2014  Le terrain du projet se situe en partie en zone non inondable et en zone inondable par hydrogéomorphologie. Ainsi qu'une toute petite partie en zone inondable de hauteur d'eau inférieure à 0.5 m et vitesse inférieure à 0.5 m/s.  Des bassins ont déjà été dimensionnés lors de la construction de l'hôpital. Une Loi sur l'eau sera réalisée afin de voir si un redimensionnement de ces bassins sera nécessaire
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de captage de Maquens se situe au sud-ouest de la commune de Carcassonne, donc le projet ne se situe pas aux abords de cette zone.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 Habitats la plus proche se situe à 12km : FR9101452 Natura 2000 Habitats : Massif de la Malepère La zone Natura 2000 Oiseaux la plus proche se situe à 4,2km : FR9112027 Corbières Occidentales
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Cité de Carcassonne à 2,8km, le projet est en dehors du périmètre de protection Canal du Midi à 1,8km Le projet n'est pas visible de ces deux sites.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un parking existant et déjà imperméabilisé
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Commune de CARCASSONNE Approuvé par Arrêté préfectoral n° 2014086-0009 en date du 7 mai 2014
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, le projet n'a aucun impact supplémentaire à celui déjà étudié pour le fonctionnement de l'hôpital.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale car il s'intègre parfaitement sur une zone de stationnement déjà urbanisée. Lors de sa construction en 2011, le centre hospitalier a pris des mesures compensatoires paysagères, hydrauliques et environnementales : bandes végétales programmatiques, noues végétalisées phyto-épurantes, toitures et bassins de rétentions, variétés végétales et adaptées au milieu.

Par ce projet l'hôpital poursuit son engagement dans une consommation responsable des ressources et dans ses actions en faveur du développement durable.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Carcassonne

le, 14 février 2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



